

APPEL À CANDIDATURES POUR UN PROJET ARTISTIQUE EN CLASSE

Année scolaire 2023 - 2024

OUVERT JUSQU'AU 6 FÉVRIER 2023

Dans le cadre des « *projets longue durée* » qui se réaliseront durant l'année scolaire 2023-2024, Pierre de Lune lance un appel à candidatures à destination des enseignant·e·s.

Avec les « projets longue durée », Pierre de Lune propose aux enseignant·e·s de travailler en partenariat avec un·e artiste issu·e des Arts de la Scène afin d'expérimenter une matière artistique en classe (sans objectif de création d'un spectacle).

Cet appel, ouvert jusqu'au 6 février 2023, s'adresse :

- aux enseignant·e·s de la maternelle au secondaire (quelle que soit la matière enseignée);
- à tous les réseaux d'enseignement ;
- aux établissements exclusivement situés en Région bruxelloise.

15 classes bénéficieront de ces projets qui sont subventionnés via la Commission Communautaire Française.





Un « projet longue durée » permet :

- de développer des ateliers artistiques dans votre classe **en partenariat** avec un·e artiste issu·e des Arts de la scène (comédien·ne, metteur en scène, danseur·se, chorégraphe, auteur·e, etc.);
- de prendre le temps d'explorer une matière artistique et de valoriser le processus créatif (sans objectif de création d'un spectacle);
- de collaborer étroitement avec un·e artiste et d'inscrire de manière concrète l'art et la culture dans votre pratique pédagogique ;
- d'inviter votre classe à réaliser un projet collectif;
- de permettre à chaque élève de s'affirmer, d'être créatif, de créer son propre langage artistique et trouver sa place au sein du groupe ;
- d'inviter les élèves à partager leur expérience avec d'autres classes en projet lors du « Rendez-Vous », journée de finalisation des ateliers.

Artiste et enseignant·e, réels partenaires de projet

À Pierre de Lune, chaque « *projet longue durée* » repose sur le partenariat entre un·e artiste et un·e enseignant·e.

C'est pourquoi, nous veillons à **mettre en place les meilleures conditions possibles à la création de ce partenariat** à travers des réunions de balisage du projet et des temps spécifiques artiste-enseignant·e dont l'Atelier-Rencontre et la Journée intermédiaire (voir page 3).

Ce **partenariat repose sur une co-construction**, c'est à dire que l'artiste et l'enseignant·e développent le projet ensemble dans une perspective d'écoute et d'interaction des compétences propres à chacun·e.

Ainsi, l'artiste emmène la classe dans son univers artistique et transmet les éléments fondamentaux de sa pratique. L'enseignant e participe à la mise en place de sens pour les élèves en créant du lien entre le vécu d'atelier, les apprentissages scolaires et la vie en classe.



Déroulement d'un « projet longue durée »

- ► Temps communs avec l'artiste, l'enseignant•e et les élèves :
- 14 séances de 2 h de cours pour la pratique artistique avec votre artiste-partenaire en classe dont 3 séances pour une activité complémentaire (atelier philo, atelier « traces plastiques» ou avec un·e artiste invité·e);
- 2 sorties au spectacle (dans la programmation Pierre de Lune);
- Le «Rendez-Vous » : Cette journée de finalisation est conçue comme un temps de partage entre plusieurs classes ayant chacune vécue un « projet longue durée ». Selon le parcours effectué, le partage peut se concrétiser par : une courte forme scénique, un atelier ouvert, un retour d'expérience, des traces qui constituent un « objet » à mettre en valeur, etc. Cette journée se déroule en mai ou juin dans un lieu culturel bruxellois.
- ► Temps spécifiques au partenariat artiste-enseignant :
- Une réunion de démarrage (septembre) et une réunion d'évaluation (juin) avec Pierre de Lune ;
- Des temps de concertation avant ou après l'atelier en classe ;
- 3 jours de formation validés comme formation continue volontaire par l'ISPB. Ces 3 jours correspondent à l'Atelier-Rencontre et la Journée intermédiaire.
 - **L'Atelier-Rencontre** (formation de 2 jours en octobre) propose aux enseignant·e·s et artistes de vivre une expérience commune de pratique artistique qui permet de poser les bases de leur partenariat et de leur projet.
 - La Journée intermédiaire (en février) permet aux partenaires de se retrouver en cours d'année pour partager leurs expériences, découvertes et questionnements.



Modalités

- Les candidatures sont nominatives. Chaque enseignant e postule à titre individuel et pour une seule classe. Pour candidater, il est impératif d'avoir obtenu au préalable l'accord de sa direction.
- Les « projets longue durée » sont subventionnés via la Commission Communautaire Française.
- L'école prend en charge 2 sorties au spectacle (5€ par élève et par sortie), les déplacements liés aux activités, les frais de matériel éventuels...
- La participation des enseignant·e·s aux 3 journées de formation est reconnue comme formation continue via l'Institut Supérieur de Pédagogie de Bruxelles ISPB.
- Une convention de collaboration entre l'enseignant·e, la Direction de l'école et Pierre de Lune sera signée en septembre. Cette convention reprend les engagements de chaque partie pour permettre le bon déroulement du projet. Un exemplaire type est disponible sur simple demande.
- La priorité sera donnée aux enseignant·e·s qui souhaitent mettre en place ce type de projet pour la première fois ainsi qu'aux enseignant·e·s actuellement en projet qui désirent reconduire un partenariat pour une deuxième année.
- Afin de donner accès à un maximum de classes et d'écoles, les enseignant·e·s qui ont déjà bénéficié d'un projet pendant deux années consécutives ne seront pas prioritaires.

Intéressé·e?

Pour déposer votre candidature, veuillez compléter notre formulaire en ligne – incluant une lettre de motivation – sur notre site : https://www.pierredelune.be/candidatures/



Calendrier

- L'appel à candidature est ouvert jusqu'au 6 février 2023.
- Une **réponse sera adressée** à chaque candidat.e **avant le 15 mars 2023**. Attention, notre réponse par mail pourrait se glisser dans vos spams!
- Si votre candidature est sélectionnée, une réunion d'information et de rencontre avec votre artiste-partenaire vous sera proposée soit mercredi 31 mai 2023, soit mercredi 14 juin 2023, de 14 à 16 heures, au Centre Culturel le Botanique (Rue Royale, 236 à Saint-Josse).

Des questions?

Pour toute information complémentaire, contactez : Hélène Hocquet - helene.hocquet@pierredelune.be